

Un important outil pour attirer les capitaux étrangers

Le Palais des Congrès a abrité le jeudi 9 septembre 2004 une importante cérémonie de lancement officiel du Guide de l'investissement pour la Mauritanie. C'est le ministre des Affaires Economiques et du Développement entouré de ses homologues du Commerce, des Finances et de la Justice qui a prononcé l'allocution du lancement officiel en rappelant les efforts du Gouvernement pour rendre la Mauritanie un pays propice à l'investissement. Il citera parmi les résultats obtenus par les pouvoirs publics, les acquis démocratiques, la libre entreprise et un cadre réglementaire favorable.

Auparavant Mme Cécile Molinier, coordinatrice du système des Nations Unies dans notre pays, a souligné dans son discours l'importance pour la Mauritanie de se doter d'un outil aussi important qui permet d'attirer des capitaux étrangers avant de rappeler le rôle joué par son organisation dans l'élaboration du document qui est le fruit de la collaboration entre la conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), la Chambre de Commerce Internationale (CCI) et le Gouvernement mauritanien. Ce document présenté au public par M. K. Kalotay de la CNUCED comporte trois grands chapitres dont le premier, Trois

bonnes raisons d'investir en Mauritanie, énumère les atouts de la Mauritanie et les avantages qu'elle présente pour attirer les capitaux étrangers. Parmi ces atouts, on dénombre le libéralisme économique du pays qui occupe une bonne place dans le classement mondial des indices de liberté économique. 67ème rang au niveau mondial, premier rang des pays de l'Afrique de l'Ouest et le cinquième rang de l'ensemble des pays de l'Afrique sub-saharienne. Au nombre des avantages de la Mauritanie, on note son potentiel minier, la recherche pétrolière, le secteur en pleine expansion des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la position géographique stratégique du pays situé au carrefour de l'Afrique du Nord et de l'Afrique sub-saharienne, proche de l'Europe et ouvert à la mer.

Même si le pays présente beaucoup d'atouts, quelques inconvénients qui découragent les investisseurs ont été relevés dont la lenteur administrative et la faible qualification de la main d'œuvre locale. Dans les deux autres chapitres - Résumé et Introduction - on peut trouver des renseignements précieux sur le pays et sa population, la taille du marché et son accès, le contexte commercial, le cadre réglementaire, le secteur privé. Le document se termine par des annexes qui font un inventaire détaillé des principales sociétés et entreprises du pays et les principales lois et règlements applicables à l'investissement étranger.